PRÉFET
DE MAYOTTE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Dépistage des voyageurs à destination de La Réunion et de la métropole

Les voyageurs à destination de La Réunion et de la métropole doivent être munis du résultat négatif d'un test RT-PCR réalisé dans les 72 heures ou d'un test antigénique réalisé dans les 48 heures précédant le départ. **Les voyageurs pourront effectuer un test antigénique chez leur pharmacien de proximité, auprès de certains infirmiers libéraux ou au centre de dépistage opéré par les bénévoles de la Croix rouge, le SDIS de Mayotte, des infirmiers libéraux et des agents de la préfecture**. Le centre hospitalier de Mayotte ne réalise plus de dépistage au profit des voyageurs.

Le centre de dépistage est installé à la **MJC de Tsoundzou 2, situé place mariage.**

- ✓ Veillez à prévoir **un numéro de téléphone**, pour assurer la réception des résultats.
- ✓ Munissez-vous d'une **carte Vitale** ou d'une **attestation de sécurité sociale**.
- ✓ **Apportez votre propre stylo** pour éviter les contaminations.

Le centre de dépistage de Tsoundzou sera ouvert de 8h30 à 12h30 les jours suivants :

- samedi 12 juin
- lundi 14 juin
- mercredi 16 juin
- vendredi 18 juin

Les dates d'ouvertures au-delà du 19 juin seront communiquées dans quelques jours.

Un bulletin de résultat sera remis à l'issue du dépistage et la preuve certifiée du test pourra être téléchargée sur SIDEP dès le lendemain matin, à l'aide d'un lien envoyé par SMS. Le mot de passe à renseigner pour accéder à SIDEP est la date de naissance.

**Contact presse :**
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976